



Communiqué de presse – Reprise exploitation lignes touristiques

Les porteurs d'un Magic Pass pourront circuler librement entre Villars et le Col de Bretaye dès le 6 juin 2020 !

A partir du samedi 6 juin prochain, les Transports Publics du Chablais (TPC) rétablissent l'exploitation de la ligne de chemin de fer touristique Villars – Col de Bretaye. Les lignes de bus Villars – Col de la Croix – Les Diablerets et Villars – Solalex seront également exploitées dès le samedi 6 juin prochain. Ces offres et services ont été intégrés au plan de protection pour les transports publics actuellement en vigueur et qui le restera jusqu'à nouvel ordre.

Conformément aux directives du Conseil fédéral et à l'assouplissement progressif des mesures liées à la crise sanitaire, les TPC reprennent l'exploitation, stoppée depuis le 14 mars dernier, du train de Villars au Col de Bretaye avec une nouveauté de taille : l'acceptation sur ce tronçon du Magic Pass été 2020 ! En effet, avec le soutien de la Commune d'Ollon et des remontées mécaniques de Villars les porteurs d'un abonnement Magic Pass pourront, cette année, prendre librement ce train touristique qui mène au cœur des Alpes vaudoises.

Vos horaires dès le 6 juin : <https://tpc.ch/horaires-et-plans/horaires-a-telecharger/>

21

TRAIN VILLARS-SUR-OLLON > BRETAYE

Circule jusqu'au 25 octobre 2020

ALLER

Villars, gare	8:05	9:05	10:05	11:05	12:05	13:05	14:05	15:05	16:05	17:05
Roche Grise	8:07	9:07	10:07	11:07	12:07	13:07	14:07	15:07	16:07	17:07
Col-de-Soud	8:11	9:11	10:11	11:11	12:11	13:11	14:11	15:11	16:11	17:11
Golf	8:13	9:13	10:13	11:13	12:13	13:13	14:13	15:13	16:13	17:13
Bouquetins	8:19	9:19	10:19	11:19	12:19	13:19	14:19	15:19	16:19	17:19
Col-de-Bretaye	8:23	9:23	10:23	11:23	12:23	13:23	14:23	15:23	16:23	17:23

RETOUR

Col-de-Bretaye	8:30	9:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30
Bouquetins	8:34	9:34	10:34	11:34	12:34	13:34	14:34	15:34	16:34	17:34
Golf	8:37	9:37	10:37	11:37	12:37	13:37	14:37	15:37	16:37	17:37
Col-de-Soud	8:42	9:42	10:42	11:42	12:42	13:42	14:42	15:42	16:42	17:42
Roche Grise	8:48	9:48	10:48	11:48	12:48	13:48	14:48	15:48	16:48	17:48
Villars, gare	8:50	9:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50



Lignes de bus Villars – Col de la Croix – Les Diablerets et Villars – Solalex

Ces bus touristiques circuleront comme prévu soit dès le 6 juin prochain. Pour des raisons sanitaires il ne sera pas possible d'acheter un titre de transport dans le bus, cependant les titres de transports sont disponibles aux guichets de l'office du tourisme de Barboleuse et de la gare de Villars ainsi que sur les automates à billets et applications mobiles.

Le plan de protection pour les transports publics, valable depuis le 11 mai, a été complété en conséquence (voir encadré). Sur les lignes touristiques, le plan prévoit les dispositions suivantes : dans la mesure du possible, les exploitants de lignes touristiques tiennent compte des prescriptions de distance.

Le plan de protection pour les transports publics est toujours en vigueur.

Applicable depuis le 11 mai dernier, le plan de protection pour les transports publics a été complété avec les offres nouvellement rétablies telles que le trafic purement touristique et les services de restauration ferroviaire. Basé sur les directives du Conseil fédéral, le plan reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Il sera adapté si la stratégie du Conseil fédéral le requiert ou si une modification s'avère nécessaire.

Les exploitants recommandent vivement aux clients de porter un masque de protection dans les transports publics lorsque la distance des deux mètres ne peut pas être respectée. Dans la mesure du possible, il est conseillé d'acheter son billet en ligne, sur une appli ou à un distributeur, et de privilégier le paiement sans contact au guichet. Le principe de territorialité s'applique aux relations transfrontalières: les voyageurs doivent par conséquent respecter les prescriptions en vigueur dans le pays dans lequel ils se trouvent.

Le plan de protection pour les transports publics en appelle à la responsabilité individuelle et à la solidarité des voyageurs. S'ils respectent les mesures définies dans le plan de protection, les usagers des transports publics voyageront en toute sécurité. Les entreprises de transport ont renforcé les interventions de nettoyage et de désinfection et communiqué les règles de comportement. La protection du personnel fait également partie de leurs principales priorités.

TPC SA transporte plus de 3 millions de personnes par année dans le Chablais. La société emploie 330 personnes et exploite 4 lignes de chemin de fer, 9 lignes de bus et 16 lignes de bus pour CarPostal et 12 lignes de bus urbains MobiChablais.

Votre Contact :

Grégoire Praz, directeur – 079 736 00 65 / Vos horaires sous www.tpc.ch ou sur l'app TPC Mobile

Transports Publics du Chablais SA - 38 rue de la Gare - 1860 Aigle – www.tpc.ch

Transports Publics du Chablais SA - 38 rue de la Gare - 1860 Aigle – www.tpc.ch - www.tpc.ch/service-clients/prevention-coronavirus/